Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

LOCTITE ECCOBOND DS 7400UV known as Hysol DS7400UV 1kg

No. FDS : 376635
V003.1
Révision: 28.05.2015
Date d'impression: 29.11.2017
Remplace la version du: 05.02.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit
LOCTITE ECCOBOND DS 7400UV known as Hysol DS7400UV 1kg

Contient:
Epichlorohydrin-hydrogenated bisphenol A copolymer
Hexafluoro antimonate d'aromatique sulfonium
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Utilisation prévue:
Colle époxyde

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Henkel Technologies France S.A.S
Rue de Silly 161
92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence
N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Irritation cutanée	Catégorie 2
H315 Provoque une irritation cutanée.	
Irritation oculaire	Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.	
Sensibilisant de la peau	Catégorie 1
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.	
Risques aigus pour l'environnement aquatique	Catégorie 1
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.	
Risques chroniques pour l'environnement aquatique	Catégorie 1
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:	
Mention d'avertissement:	Attention
Mention de danger:	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseil de prudence: Prévention	P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection.
Conseil de prudence: Intervention	P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers
Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique générale:
Colle
Substances de base pour préparations:
Résine époxyde

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Epichlorohydrin-hydrogenated bisphenol A copolymer 946513-43-5		50- 100 %	Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 Skin Sens. 1 H317
Oxetane, 3-ethyl-3-[[(2-ethylhexyl)oxy]methyl]- 298695-60-0		25- 50 %	Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410
Hexafluoro antimonate d'aromatique sulfonium 159120-95-3	403-500-0	0,1- < 1 %	Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410 Skin Sens. 1 H317
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	255-437-1 01-2119491304-40	0,1- < 1 %	Skin Sens. 1; Cutané(e) H317 Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"

Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de tavail.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:
Sans problème apparent, produit peu volatil. Toutefois, en cas de malaise, transporter le sujet a l'air libre.

Contact avec la peau:
Rincer à l'eau courante et au savon.
Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes), consulter un médecin.

Ingestion:
Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau,ne pas faire vomir, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
YEUX : Irritation, conjonctivite.

PEAU : Rougeurs, inflammation.

PEAU : Eruption cutanée, urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés:
eau, carbon dioxide, mousse, poudre

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:
Jet d'eau grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2)
En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

5.3. Conseils aux pompiers
Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Porter un équipement de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériauabsorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquemementfermé pour mise au rebut.

6.4. Référence à d'autres sections
Voir le conseil a la section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Voir le conseil a la section 8.

Mesures d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.
Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.
Maintenir les emballages fermés hermétiquement.
Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Colle époxyde

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour
France

aucun(e)

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'exposition	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Eau douce					0,0022 mg/L	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Eau salée					0,00022 mg/L	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Eau (libérée par intermittence)					0,009 mg/L	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	STP					1 mg/L	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Sédiments (eau douce)				1,05 mg/kg		
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Sédiments (eau salée)				0,11 mg/kg		
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	terre				0,21 mg/kg		

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		2,35 mg/m3	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		2,35 mg/m3	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		2,5 mg/kg p.c. /jour	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Travailleurs	Dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		2,5 mg/kg p.c. /jour	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		0,58 mg/m3	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		0,58 mg/m3	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		1,25 mg/kg p.c. /jour	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Grand public	Dermique	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		1,25 mg/kg p.c. /jour	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		1,25 mg/kg p.c. /jour	
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Grand public	oral	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		1,25 mg/kg p.c. /jour	

Indice Biologique d'Exposition:
aucun(e)

8.2. Contrôles de l’exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:
Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.
Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroitmal ventilé.
Type de filtre: A

Protection des mains:
Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)
Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):
Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)
Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):
Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)
Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:
Des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes desécurité pour produits chimiques devraient être portées s'il y un riqued'éclaboussures.

Protection du corps:
Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide Clair
Odeur	Doux
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	> 100 °C (> 212 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité ()	1 g/cm3
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Réagit avec des alcools et des amines.
Réagit avec les oxydants, les acides et les bases
La réaction avec certains agents de durcissement peut produire uneréaction exothermique, ce qui pourrait entraîner, dans des massesimportantes, une polymérisation incontrôlée.

10.2. Stabilité chimique
Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles
Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

10.6. Produits de décomposition dangereux
Hydrocarbures
oxydes de carbone
oxydes d'azote
Une polymérisation rapide pourrait produire une chaleur et une pression excessives.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:
La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité orale aiguë:
Peut entraîner une irritation le système digestif.

Irritation de la peau:
Provoque une irritation cutanée.

Irritation des yeux:
Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation:
Peut provoquer une allergie cutanée.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	LD50	2.369 - 3.920 mg/kg	oral		rat	

Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode

Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:
La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

12.1. Toxicité

Écotoxicité:
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	LC50	0,9 mg/l	Fish	96 h	Danio rerio	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	NOEC	0,22 mg/l	Algae	72 h	Desmodesmus subspicatus	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
	EC50	1,68 mg/l	Algae	72 h	Desmodesmus subspicatus	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	NOEC	1 mg/l	chronic Daphnia	21 Jours	Daphnia magna	OECD 211 (Daphnia magna, Reproduction Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance / Dégradabilité:
Le produit n' est pas biodégradable.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7		aérobie	38 %	OECD Guideline 301 E (Ready biodegradability: Modified OECD Screening Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité:
Les adhésifs polymérisables sont immobiles.

Potentiel de bioaccumulation:
Il n'y a pas de données.

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcen-tration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	2,37 - 2,77				25 °C	OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n-octanol / water), Shake Flask Method)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
sébaçate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) 41556-26-7	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:
Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.
Eliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:
Aprés usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus deproduit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dansun centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans uneinstallation autorisée."

Code de déchet
08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses
Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	3082
RID	3082
ADN	3082
IMDG	3082
IATA	3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Éthyl-3-(2-éthylhexyloxyméthyl)oxétane)
RID	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Éthyl-3-(2-éthylhexyloxyméthyl)oxétane)
ADN	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Éthyl-3-(2-éthylhexyloxyméthyl)oxétane)
IMDG	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Ethyl-3-(2-ethylhexyloxymethyl)oxetane)
IATA	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Ethyl-3-(2-ethylhexyloxymethyl)oxetane)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	9
RID	9
ADN	9
IMDG	9
IATA	9

14.4. Groupe d'emballage

ADR	III
RID	III
ADN	III
IMDG	III
IATA	III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Polluant marin
IATA	Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable

	Code tunnel: (E)
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC (1999/13/EC)	< 3 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

N° tableau des maladies professionnelles:	51

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document.Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés